

AFFAIRE N° 22.- Installation sportive du groupe scolaire de Saint-François 7ème km.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le programme d'extension de l'école de Saint-François 7ème km, la Commune de Saint-Denis envisage la construction de 25 classes (5 classes économiques seront construites dans l'immédiat, les 20 autres traditionnelles dans un proche avenir).

Un plateau d'E.P.S. pourrait dans ce cas être implanté sur le terrain communal, ex-terrain BERTIL, qui servirait de terrain d'assiette pour le futur groupe scolaire.

Afin de pouvoir réaliser cette opération, je vous demande de m'autoriser à solliciter de la Jeunesse et des Sports une subvention de 85 % du montant du détail estimatif établi par l'architecte.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
St Denis le 15 juin
1990.
p. le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé: M. Kessler
Pour copie certifiée conforme
Le Directeur des
Affaires Financières
O. Vergneaux.